



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 OCTOBRE 2023

DELIBERATIONS APPROUVEES

En application de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et du décret n°2021-1311 portant modification des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités locales et leurs groupements.

Délibérations :

- N°01-** Commission Intercommunalités-Sécurité- Dévéco-Santé- *Nouvelle composition*
- N°02-** CASGBS-Communication du rapport d'observation définitive de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur l'examen des comptes et de la gestion de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine
- N°03-** Désignation d'un référent déontologue mutualisé
- N°04-** Approbation du règlement intérieur du Centre intercommunal de supervision urbaine (CISU)
- N°05-** Signature d'une convention de mise en commun des agents de police municipale des communes de Croissy-sur-Seine, Le Port-Marly, et Le Pecq dans le cadre de la mutualisation du CSU de la Ville
- N°06-** SIGEIF- Autorisation de signer la convention administrative, technique et financière de maîtrise d'ouvrage temporaire pour les travaux d'enfouissement des lignes aériennes – *rue Centrale*
- N°07-** SIGEIF- Autorisation de signer la convention administrative, technique et financière de maîtrise d'ouvrage temporaire pour les travaux d'enfouissement des lignes aériennes – *rue Anatole France*
- N°08-** CASGBS- Autorisation signature conventions bilatérales de réservation de logements locatifs sociaux entre la ville et les bailleurs pour la gestion en flux **Retirée de l'ordre du jour**
- N°09-** Autorisation de signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF78
- N°10-** Autorisation signature d'une convention de partenariat avec la librairie « Une autre page »
- N°11-** Amis du musée de la Grenouillère- *Demande d'aide au projet*
- N°12-** Modification de la liste des agents pouvant bénéficier d'une astreinte
- N°13-** Modification de la rémunération de la psychologue
- N°14-** Création & suppression de postes

Le Maire,



Jean-Roger DAVIN

Le secrétaire de séance,

Francine Avon